

DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Mars 2019

Le grand **débat national**



« La parole des personnes âgées »



**Une charte Européenne
pour l'avancée en âge**

ÉDITO



À l'heure où nous mettons ce nouveau numéro de Directeurs sous presse, D. LIBAULT s'apprête à remettre dans les jours qui viennent son rapport Grand Age Autonomie à la Ministre A. BUZYN.

L'ensemble des Français, comme les acteurs du secteur (personnes âgées elles-mêmes, professionnels...), ont très largement participé à cette consultation grand âge tout comme au grand débat national.

Ils ont ainsi collectivement confirmé leurs fortes attentes de voir leur quotidien amélioré.

Tous attendent maintenant que la Ministre présente des pistes concrètes avec effet dès 2019 tel que s'y est personnellement engagé le Président avec l'adoption d'une loi autonomie.

Romain GIZOLME
Directeur de l'AD-PA



SOMMAIRE

ACTION

3 - Le secteur de l'aide aux personnes âgées à l'Élysée

L'INVITÉ

4 - L'implication des aînés dans la cité

EUROPE

7 - Une charte Européenne pour l'avancée en âge

INFOS

8 - Voyages d'étude
- Salons Age 3

DOSSIER

9 - Concertation grand âge autonomie

POSITIONNEMENTS

12 - Aide aux personnes âgées : des vœux 2019 exigeants
- Il faut un ministre aux personnes âgées
- Robots et personnes âgées
- Société inclusive : l'AD-PA en phase avec la logique impulsée par M-A. MONTCHAMP
- Aide aux personnes âgées : début de réponse de la République en marche

EMPLOI

13 - Recherches - Offres

LIVRES

14 - Notre sélection

CONGRES DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

16 - Édition 2019

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

- I - Nouveaux correspondants
- II - Cuisinons ensemble
- IV - Poésie choisie

L'encart spécial est adressé uniquement aux adhérents AD-PA

DIRECTEURS au service des personnes âgées
3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -
courriel : ad-pa@orange.fr

Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -
Conception et Maquette : S. RENAULT - Imprimeur : IMP. BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926 -

LE SECTEUR DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES À L'ÉLYSÉE



Un an après les grèves inédites de début 2018 et à la veille des conclusions de la Concertation Grand Age et Autonomie, les 10 organisations syndicales du secteur de l'aide aux personnes âgées et l'AD-PA se sont rendues à l'Élysée pour y remettre les plus de 30 000 cartes pétition signées par les professionnels, familles et personnes âgées elles-mêmes afin de demander à l'État d'enfin tenir ses promesses en mettant en place des mesures concrètes dès 2019.

Les 10 organisations syndicales représentatives du secteur (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, Fédération autonome, FO, FSU, Solidaires, UFSA et UNSA) ainsi que l'Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA) se sont réunies jeudi 21 février devant l'Élysée pour remettre cartes pétitions qui leur ont été confiées par des dizaines de milliers de personnes âgées, familles et professionnels dans le cadre de la Concertation nationale Grand Age et Autonomie afin que la Loi promise par le Président de la République débouche sur des mesures concrètes dès 2019 pour améliorer leur quotidien en établissement comme à domicile.

L'intersyndicale SAPA et l'AD-PA venaient ainsi rappeler que l'ensemble des acteurs du secteur réclament des moyens supplémentaires afin d'améliorer les conditions d'accompagnement des personnes âgées, de soutien des familles et proches aidants, ainsi que les conditions de travail des professionnels. Ceux-ci attendent par ailleurs une baisse des coûts payés par les personnes âgées et leurs familles.

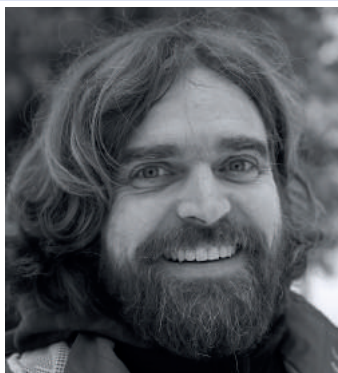
Ainsi, cette nouvelle mobilisation venait redire au Président de la République « voyez combien c'est un sujet de préoccupation majeur pour nos concitoyens, voyez comme la loi 2019 que vous avez promise est attendue, voyez combien il faut qu'il y ait des effets concrets dès 2019 ».

Suite aux grèves inédites et unanimes du début d'année 2018, l'État a lancé en octobre une grande concertation visant à revoir profondément les modèles d'accompagnement et de financement de l'aide à l'autonomie des plus âgés, avec pour objectif d'adopter une loi d'ici fin 2019.

Les résultats de la mission confiée à Dominique Libault, Conseiller d'État et Directeur de la sécurité sociale de 2003 à 2012, sur ce sujet seront connues le 28 mars.

Il s'agira donc là pour l'État de répondre à un enjeu majeur. Si les mesures à venir prennent en compte ce que disent les Français, c'est qu'il y a une logique d'écoute et de réponses. Un signe qui pourrait être important alors que le Grand débat pour répondre à la crise des «gilets jaunes» touche à sa fin.

L'IMPLICATION DES AÎNÉS DANS LA CITÉ



Sébastien J. MOSER
 Chercheur en sociologie
 Université Paris-Sud/Paris-Saclay,
 Espace éthique IDF, Labex
 Distalz

Aujourd'hui, il existe des dispositifs permettant aux Seniors de jouer un rôle actif dans la vie locale (comme les « Conseils des Aînés »). S. J. MOSER fait l'hypothèse que ce genre d'instances passe à côté d'une potentialité liée au fait d'être avancé en âge et invite le lecteur à penser une nouvelle figure, celle du désillusionniste. Sa fonction serait de questionner les priorités de la communauté à travers la prise de conscience que le temps est fini et que l'on ne peut pas accomplir tout ce qu'on voudrait faire. Ces questions peuvent difficilement être posées par les personnes « pas-encore-âgées » parce qu'elles sont aveuglées par deux illusions.

Une logique de démocratie participative

Une commune en Alsace présente son Conseil des aînés ainsi :

« Le Conseil des Aînés est une instance consultative de réflexions, de propositions et de conseils. Par ses études et avis, le Conseil des Aînés éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressants la commune. Les aînés, par leur expérience et leurs compétences, apportent une critique constructive et mènent collectivement une réflexion sur la vie locale. Cette démarche s'inscrit dans une logique de démocratie participative. (...) Le Conseil est un lieu de revitalisation du lien social, du mieux 'vivre ensemble', de la fin des ruptures entre générations. »

Une autre commune, à quelques kilomètres de Paris, écrit ceci concernant son Conseil des Aînés :

« Le conseil des Aînés est une instance de démocratie locale créée par délibération du Conseil municipal. Cette instance consultative permet d'une part aux Seniors de jouer un rôle actif dans

la vie locale, et d'autre part aux élus municipaux de s'entourer des conseils de leurs aînés et de recueillir leur avis sur les projets et décisions intéressant la commune. (...) Le conseil des Aînés est une structure apolitique, sans pouvoir de décision. Il s'abstient de discussions confessionnelles, politiques, ou à caractère personnel ou nominatif. Il est présidé par un membre du Conseil municipal, nommé en son sein sur proposition du Maire. »

«Les aînés, par leur expérience et leurs compétences, apportent une critique constructive et mènent collectivement une réflexion sur la vie locale.»

Il s'agit donc d'une instance (uniquement) consultative et sans pouvoir décisionnelle ainsi qu'une force de réflexion en faveur du bien commun permettant aux Seniors de jouer un rôle actif dans la vie locale. Mais une telle vision, ne passe-t-elle pas à

côté d'une potentialité liée au fait d'être avancé en âge ? Les personnes vivant leur période de vieillesse, ont-elles quelque chose de particulier à nous apporter ? Est-ce qu'elles n'ont pas quelque chose à nous apporter qui va au-delà d'un témoignage du passé qu'on pourrait aussi bien consulter dans des livres d'histoires ou sur internet ? Et, pour nous limiter encore plus, pour-

raient-elles nous apporter autres choses au-delà d'une version subjective des événements historiques ? Autrement dit : les aînés, ont-ils une compétence à apporter une critique constructive qui est, elle-même, liée à la vieillesse ?

Les personnes âgées ont quelque chose à nous apporter

Pour commencer et pour ne pas risquer de vous heurter avec ce genre de question, je vous dévoile que je pense que « oui ». Les personnes âgées ont quelque chose à nous apporter, et ce quelque chose est justement dû à la période de vie dans laquelle elles se trouvent. Et il me semble qu'il faut affirmer ce « oui » encore plus à l'heure actuelle. Parce que nous vivons bien à une époque qui nous impose de vivre dans une posture d'anticipation en permanence. Revenir à dire que les gens faisant l'expérience de la vieillesse ont quelque chose à nous apprendre est encore plus important à l'époque des projets de vie, l'époque de la prévoyance.

Quand j'ai commencé à réfléchir sur ce sujet, j'ai dû penser tout d'abord à tous ceux que je n'ai pas pu voir en âge avancé. Ceci renvoie à une distinction importante entre le vieillissement, c'est-à-dire le processus d'avancer en âge comme le font aussi bien les petits enfants, et la vieillesse, c'est-à-dire la période de l'âge adulte commençant environ à l'âge de la retraite et durant jusqu'à la mort. Donc, j'ai dû penser aux personnes dont je n'ai pas pu voir la vieillesse. Bien entendu, j'ai pensé avant tout à mes proches. J'ai perdu mon père quand j'avais 13 ans, suite à une maladie, et j'ai perdu mon cousin âgé de 28 ans suite à un problème de santé. Pourquoi je pense à toutes ces personnes ? Il me semble que l'hypothèse sous-jacente est que ces personnes auraient pu m'apporter quelque chose en vieillissant, apporter plus que ce qui leur a été permis. Je pense à mon cousin avec lequel j'aurais pu échanger sur des découvertes musicales, parce que c'est grâce à lui que je me suis intéressé à la musique.

Ces histoires personnelles témoignent de la seule certitude qu'on a (encore à l'heure actuelle, faut-il dire peut-être) : c'est cette certi-

tude de notre finitude ; mon père, mon cousin ne vivent plus et en 2018 l'Homme est toujours mortel. Nous sommes des êtres mortels, nous sommes venus au monde pour disparaître. Et la vieillesse est la période de la vie qui est, comparé avec toutes les autres périodes de la vie, la plus fortement caractérisée par une diminution croissante de l'avenir¹. Alors que le nouveau né a potentiellement toute sa vie devant lui – je dis potentiellement, parce que il n'existe malgré tout aucune certitude de vieillir – le futur de la personne âgée s'amenuise. Mais ceci n'est pas uniquement un simple ou même triste constat – l'amenuisement du futur comporte une chance en terme de potentialité.

Rompre avec deux illusions

La vieillesse, et non pas le vieillissement, permet de rompre avec deux illusions qui sont pourtant des illusions indispensables à la vie. La première est l'illusion de l'infini, c'est-à-dire l'illusion que le temps serait une ressource inépuisable. Alors que le dicton nous dit « Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même », le simple « Au revoir », prononcé sans cesse au quotidien, rompt avec le dicton car il suppose que l'on se reverra. La vieillesse, en tant que période de la vie caractérisée par une diminution croissante de l'avenir, permet le désillusionnement ; notre temps sur terre a une fin. Et ce fait, ne devrait-il pas nous amener à nous poser constamment la question de ce qui est important pour nous ? Quelles sont nos vraies responsabilités ? Et envers qui ?

La deuxième illusion, pourtant incontournable pour la vie, est celle de l'accomplissement. Non seulement nous nous lançons dans des projets de vie – achat ou construction d'une maison, fondement d'une famille, apprentissage d'un métier – mais nous nous y lançons en faisant comme si on pouvait aller au bout de ces projets. Que nous irons au bout de nos projets peut pourtant s'avérer être une illusion. Si jamais mon père a eu le projet de faire du bateau avec ses petits enfants, il a échoué. On pourrait dire que les personnes âgées seraient guéries de cette illusion d'accomplissement. Elles sont – au sens propre du terme

¹ Marquard, Odo (2000). Theoriefähigkeit des Alters. in : Philosophie des Stadtessen, Stuttgart. Cet article doit beaucoup aux réflexions proposées par O. Marquard dans le texte cité.

– désillusionnées. Plus on vieillit, plus on accumule des projets non-accomplis et plus on prend conscience de l'illusion de l'accomplissement ; le livre qu'on a toujours voulu lire on ne le lira plus jamais. Le pays qu'on a toujours voulu visiter est maintenant trop loin. L'ancien ami avec lequel on a toujours voulu se réconcilier est mort d'un cancer il y a quelques années maintenant.

La forme du désillusionniste

Pour revenir au titre de ce texte, ces considérations m'amènent donc à affirmer ceci : l'implication des aînés dans la cité devrait prendre la forme du désillusionniste ; la fonction de cette figure serait de questionner les priorités de la communauté à travers la prise de conscience, elle-même liée à l'âge, que le temps n'est pas infini et que l'on ne peut pas accomplir tout ce qu'on voudrait faire et c'est ce qui nous obligerait à nous interroger sur nos valeurs, nos espé-

rances, et surtout sur notre relations à Autrui ; questions qui peuvent difficilement être posées par les personnes «pas-encore-âgées» parce qu'elles sont nécessairement aveuglées par l'illusion de l'infini et celle de l'accomplissement. Et je dis nécessairement parce-que cela ne peut pas être autrement.

De remplir cette fonction du désillusionniste me semble d'autant plus important aujourd'hui, à l'époque qui prône la prévoyance et l'anticipation à tout prix. C'est important de désillusionner l'époque de l'idée que la vie serait un projet, que la scolarité d'un enfant peut se résumer en un projet éducatif, et que la prise en soin d'une personne âgée dans un établissement serait assurée en suivant le « projet de vie personnalisé ».

S-J MOSER

AD-PA Formations

AD-PA Formation, l'organisme de formation de l'association, propose un grand nombre de formations destinées aux directeurs et/ou leurs équipes qui permettent de s'adapter aux méthodes de travail actuelles au sein des établissements.

L'ANALYSE FINANCIÈRE : LE PGFP ET LE PPI

4 et 5 avril - Paris / 8 et 9 avril - Lezoux

Animée par Gérard MIAUT : Directeur d'EHPAD en disponibilité,
Ex Président de la Conférence Nationale des Directeurs d'EHPAD.

RGPD : MISE EN PLACE EN ÉTABLISSEMENT

10 avril / 15 mai - Paris

Animée par Yannick EDOUARD, Ingénieur en informatique, titulaire du CAFDES

ENCADREMENT D'ÉQUIPES AU QUOTIDIEN : MANAGEMENT : LES FONDAMENTAUX

12 juin - Paris

Eric-Angelo BELLINI, Directeur d'établissement, Coach Professionnel Certifié

Informations et inscriptions : formation@ad-pa.fr

UNE CHARTE EUROPÉENNE POUR L'AVANCÉE EN ÂGE

Citoyens de tous horizons professionnels et de toutes sensibilités politiques se sont réunis sur la question de l'avancée en âge pour rédiger une charte européenne. L'objet de cette charte est de faire prendre conscience que les sociétés européennes stigmatisent l'avancée en âge et les personnes âgées, ce qui se traduit par un processus de discrimination par l'âge, l'âgisme. Pour cela, des personnalités doivent se mobiliser et s'emparer de cette question, pour qu'il soit mis fin à cette forme de discrimination souvent difficile à repérer. Cette charte sera ainsi soumise aux têtes de listes aux élections européennes, afin que cette question apparaisse distinctement dans leur programme.



Empreinte de stéréotypes, la discrimination par l'âge conduit inéluctablement à des comportements indignes à l'égard des plus âgés, ce dans chacun des pays de l'Union.

Lutter contre l'âgisme, c'est améliorer les conditions de vie des plus âgés, mais également celles de chacun, si l'on considère que l'avenir de la société est la jeunesse.

Il faut par conséquent réaffirmer et garantir que chaque moment de la vie a toute son importance, et que les droits des personnes soient assurés de façon effective et continue quelque soit l'âge.

Ce changement passe entre autres par une refonte du pacte entre les générations.

Charte européenne de l'avancée en âge

Les sociétés européennes pensent que le vieillissement est une déchéance.

Cette dévalorisation apparaît dès quarante ans dans le monde du travail, et s'amplifie jusqu'aux plus grands âges de la vie dans tous les secteurs de la société.

A l'instar de toute forme de racisme, l'âgisme est un processus de discrimination et de stigmatisation qui ne peut être toléré.

Empreinte de stéréotypes, une telle posture conduit inéluctablement à des comportements indignes à l'égard des plus âgés, ce dans chacun des pays de l'Union.

Lutter contre l'âgisme, c'est améliorer les conditions de vie des plus âgés, mais également celles de chacun.

Il faut par conséquent réaffirmer que chaque moment de la vie a toute son importance, et garantir que les droits des personnes seront assurés de façon effective et continue quel que soit l'âge.

Ce changement passe entre autres par une refonte du pacte entre les générations. C'est pourquoi nous demandons solennellement aux candidats d'intégrer cette dimension dans leur programme, en s'appuyant sur l'Europe pour faire évoluer chaque pays.

Objectifs

- 1** **Combattre l'âgisme pour, quel que soit son âge :**
 - Etre citoyen à part entière
 - Accéder à un emploi et avoir un niveau de revenu digne
 - Vivre dans un vrai logement, décent et adapté, y compris en établissement
 - Bénéficier de soins consentis et d'aides adaptées à des prix acceptables
- 2** **Changer de regard pour, quel que soit son âge :**
 - Avoir un rôle social
 - Créer de nouvelles relations, notamment en ayant accès à la culture
 - Etre reconnu comme étant créateur de richesses et d'emplois
 - Pouvoir assurer un rôle d'aidant sans s'épuiser
- 3** **Défendre les droits de chacun pour, quel que soit son âge :**
 - Exercer et jouir pleinement de ses droits
 - Pouvoir refuser que sa sécurité prime systématiquement sur l'exercice de sa liberté
 - Etre assuré de n'être jamais attaché ou enfermé
 - Etre respecté dans sa vie privée, affective, et sexuelle
 - S'exprimer, participer, s'engager

Propositions opérationnelles :

- 1** Mettre en place une politique éducative sur l'avancée en âge
- 2** Développer la participation et la citoyenneté des personnes âgées, notamment celles des plus vulnérables
- 3** Dans chaque pays de l'Union, créer un Ministère en charge du vieillissement et une prestation autonomie
- 4** Créer des organes nationaux de contrôle des discriminations par l'âge, en application des principes prévus par l'article 21 de la charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne
- 5** Nommer un commissaire européen au vieillissement

Les rédacteurs de la Charte : G. Bellut, P. Champvert, M. Chauvière, E. de Hennezel, A. De Vivie, A. Flageul, M.-Fr. Fuchs Ricci, R. Gizolme, A. Issaka, A. Leberche, C. Martel, G. Mick, G. Quercy et A. Villez



VOYAGES D'ETUDE STOCKHOLM & PAYS BASQUE

Inscrivez-vous sur
ad-pa@orange.fr
et bénéficiez d'une
réduction de 200 €*.

*Offre valable pour toute adhésion en cours



PAYS BASQUE
15 au 17 avril 2019

L'accompagnement
des personnes âgées
dans le sud de la France

STOCKHOLM
13 au 16 mai 2019

L'accompagnement
des personnes âgées
en Suède

Retrouvez l'ensemble des informations sur ces voyages d'étude dans
la lettre électronique hebdomadaire «Adhérents AD-PA»



DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE
À LA TRANSFORMATION DE NOS
ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

**CONGRÈS
EXPO
PROFESSIONNEL**

**Age³ &
Handicap**

DES EHPAD ET DES STRUCTURES
ACCUEILLANT DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP

Retrouvez l'AD-PA
sur les salons Age 3 :

2019

4 AVRIL 2019 . MARSEILLE
16 MAI 2019 . LYON
6 JUIN 2019 . TOULOUSE
26 SEPT. 2019 . NANTES
17 OCT. 2019 . BORDEAUX
7 NOV. 2019 . STRASBOURG
5 DÉC. 2019 . LILLE

C. INÉDIT - CREDIT PHOTOS - ISTOCK

Programme et inscription sur www.age-3.fr C. INÉDIT . 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES . 59000 LILLE . TÉL. 03 28 38 99 50 . E-MAIL : pdemars@cinedit.eu



LE CRÉDIT MUTUEL, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ASSOCIATIONS.

Avec des services spécifiquement adaptés aux besoins et attentes
des associations gestionnaires, le Crédit Mutuel vous permet
de consacrer **le maximum de votre énergie à votre mission.**

**UNE BANQUE QUI ACCOMPAGNE LES ASSOCIATIONS DANS LEURS PROJETS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

Contact pour toute information : CNCMOBNL@creditmutuel.fr

CONCERTATION GRAND ÂGE AUTONOMIE

Suite aux mobilisations des acteurs du secteur de l'aide aux personnes âgées début 2018, l'État a lancé une grande consultation nationale dans la perspective d'une loi autonomie dès 2019. Pas moins de 10 ateliers nationaux, plusieurs réunions en région et une plate-forme numérique ont été organisés pour permettre une très large participation de l'ensemble des Français afin de recueillir leurs analyses et propositions. Voici un bref retour en 3 parties, sur cette consultation largement investie par nos concitoyens.

• CITOYENNAGE : COMMENT MIEUX PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS



Comment mieux prendre soin de nos aînés : 15 propositions concrètes

Dans le cadre de la Grande Consultation Nationale ouverte par l'Etat sur l'accompagnement des personnes âgées, et à partir des synthèses des colloques, le bureau de l'association Ile de France s'est réuni et a élaboré des propositions répondant à la question : « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? ».

1. Il faut restaurer la place des personnes âgées dans la société et les inclure dans les débats publics.
2. Il faut changer de regard envers les personnes âgées : un regard positif, qui élève plutôt qu'il ne rabaisse.
3. Il faut augmenter le nombre de professionnels et bien les former à l'écoute et à la relation humaine, en établissement et à domicile.
4. Il faut que chacun ait les moyens de vivre et vieillir dignement.
5. Il faut valoriser les métiers d'aide aux personnes âgées et les rendre attractifs.
6. Il faut favoriser l'autonomie et faciliter les prises de responsabilités des personnes âgées, à domicile comme en établissement.
7. Il faut éviter de surprotéger et trop réglementer la vie des personnes âgées. Vivre c'est aussi prendre des risques.
8. Il faut rendre tous les lieux publics accessibles à tous.
9. Il faut arrêter d'opposer vie en établissement et vie à domicile : il faut créer des passerelles entre l'une et l'autre.
10. Il faut aller au-delà des besoins physiques des aînés et prendre en compte leurs attentes et envies qui sont tout aussi essentielles.
11. Il faut développer et garantir l'accès à la vie socio-culturelle, en établissement et à domicile.
12. Il faut favoriser l'accès aux nouveaux modes de communication : proposer matériel informatique et initiations en établissement et à domicile.
13. Il faut développer les réflexions et les débats intergénérationnels.
14. Il faut revoir ensemble les termes utilisés qui peuvent être réducteurs et péjoratifs tels que dépendance, GIR, EHPAD...
15. Il faut garantir la dignité de la Nation en veillant à ce qu'elle préserve celle des plus fragiles.

CONCERTATION GRAND ÂGE AUTONOMIE

• RÉSULTATS DE LA CONSULTATION CITOYENNE



- 414 000 participants
- 1,7 million de votes
- 18 000 propositions

Le ministère des Solidarités et de la Santé a lancé avec Make.org une vaste consultation citoyenne en ligne autour de la question « Comment mieux prendre soin de nos aînés ? ». Voici les 7 idées plébiscitées par les Français pour le passage à l'action.

**comment mieux
PRENDRE SOIN DE
nos aînés ?**

7 idées plébiscitées pour le passage à l'action

Pour classer les propositions regroupées en idées, l'algorithme Make.org tient compte des votes « pour » et « contre » et des mentions « coup de cœur », « banalité », « surtout pas ! » et « réaliste ».

lieux de vie existants	{	1	Renforcer le maintien à domicile des personnes âgées
		2	Améliorer la qualité et l'accueil des personnes âgées en établissements spécialisés
accompagnement	{	3	Mieux accompagner les aidants
		4	Améliorer les conditions de travail des personnels d'aide et de soin aux personnes âgées
moyens	{	5	Réduire le coût de la prise en charge de la perte d'autonomie
santé	{	6	Faciliter l'accès à la santé des personnes âgées
lieux de vie innovants	{	7	Développer des lieux de vie alternatifs et intergénérationnels

**comment mieux
PRENDRE SOIN DE
nos aînés ?**

Grands axes d'action

Résumé des 7 idées plébiscitées par les citoyens dans cette consultation :

- Améliorer la qualité et la variété de l'offre de lieux de vie** par :
 - l'amélioration des établissements d'accueil
 - le maintien à domicile facilité
 - la création de lieux alternatifs
- Reconnaître et revaloriser le rôle des acteurs de terrain** en améliorant :
 - les conditions de travail des professionnels de l'aide et du soin
 - les conditions de vie des proches aidants
- Réduire le coût** pour les familles en introduisant plus de justice sociale entre niveaux de revenus.
- Renforcer l'accès à la santé** pour les personnes âgées.

CONCERTATION GRAND ÂGE AUTONOMIE

• CE QU'IL FAUT RETENIR EN 3 ÉTAPES

Dominique LIBAULT a été missionné par Agnès BUZYN pour mener la concertation des professionnels (fédérations, associations et personnes de la société civile). Trente à quarante réunions plus tard se dégagent de premières tendances.

Pour répondre aux attentes des français (étapes 1 et 2 du processus) la loi promise pour 2019 par le Président de la République, devra répondre aux questions suivantes : comment permettre aux personnes âgées d'exercer effectivement leurs droits fondamentaux ? Et comment faire pour qu'elles puissent vivre, toute leur vie, dans un véritable « chez-soi » ?

En ce sens, l'AD-PA a formulé les propositions suivantes :

- La création d'une prestation autonomie sur la base de la solidarité nationale. Les personnes âgées pourront, ainsi, réaliser toutes les activités qu'elles désirent et retrouver leur rôle dans la cité quelle que soit leur pathologie ou handicap.
- La transformation progressive d'une partie des établissements existants en logements regroupés (véritables chez-soi), pour aller dans le sens de la logique domiciliaire et de l'inclusion préconisée par le rapport prospectif de la CNSA.
- La création de nouveaux emplois au sein des services à domicile et des établissements. Au-delà de générer de nouvelles vocations en redonnant du sens aux métiers existants et en revalorisant significativement les salaires, cela renforcera la présence humaine auprès de chaque personne âgée.
- Repenser l'accès aux droits et aux services de soins à l'échelle du territoire représente également un enjeu important pour renforcer l'autonomie de chacun. En ce sens, la question de la création de plateformes de services va de pair avec celle de la mobilité rurale et urbaine.

Il ressort des premiers livrables disponibles, quelques éléments clés, sur lesquels s'appuiera Agnès Buzyn pour rendre ses conclusions le 28 mars :

- Le passage à un professionnel par résident et la diminution drastique du reste à payer nécessiterait les investissements suivants : à horizon 2030 : entre 11 et 25 Md€ et à horizon 2060 : entre 30 et 53 Md€.
- Les projections intègrent à ce stade insuffisamment les besoins de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile (de l'ordre de 2 Mds aujourd'hui selon différentes études).
- Le passage à un financement binaire des établissements « soins et autonomie » et « hébergement/séjour ».
- L'offre devra être diversifiée pour répondre notamment à la logique domiciliaire.
- La mise en place d'un référentiel et d'une démarche qualité complète avec une évaluation régulière et diffusée des structures.

A ce stade, rien d'acter pour autant. Tout reste à faire dans le cadre de la loi.

Considérant que les projections démographiques prévoient le doublement de la population âgée de +60 ans, de +75ans et de +85 ans à horizon 2060, cette loi revêt un enjeu de société majeur. Elle peut également permettre de créer de la cohésion et de l'apaisement dans notre pays, car elle nous concerne toutes et tous.

Mais pour ce faire, prenons la bonne direction.

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : DES VOEUX 2019 EXIGEANTS

Les mobilisations inédites que le secteur de l'aide aux personnes âgées a connues en début d'année 2018 ont mis en avant les fortes attentes des Français.

Elles ont ainsi amené le Président de la République à s'engager à y répondre par une Loi Autonomie en 2019 et pour ce faire à lancer une large concertation nationale Grand Age et Autonomie.

La Ministre des Solidarités et de la Santé a récemment rappelé son souhait de voir « accélérer le calendrier de cette réforme » qui considère que cette loi « serait une loi d'apaisement [touchant] tout le monde ».

L'AD-PA rejoint pleinement les analyses et préoccupations d'A. BUZYN.

En effet, le retard accumulé par l'État depuis de nombreuses années en matière d'aide aux personnes âgées a un impact direct sur le quotidien de chacun :

- spoliation des personnes âgées vivant en établissement comme de leurs familles et reste à charge de plus en plus élevés à domicile
- niveau de rémunérations faibles et tout particulièrement dans l'aide à domicile où, du fait de temps - partiels contraints, certain(e)s vivent avec moins que le SMIC
- augmentation continue des accidents du travail et arrêts maladie
- insuffisance des taux d'évolution en établissement (+1,25%) comme à domicile (+1,42%)

Ainsi, nombre des attentes et revendications des mobilisations de début 2018 restent d'actualité et proches des préoccupations actuelles des Français autour des questions de pouvoir d'achat et solidarité nationale.

Dans ce cadre, il sera donc indispensable que la concertation nationale débouche sur une loi 2019 ambitieuse et que des moyens financiers soient débouqués, dès les prochains mois, dans ce secteur pour adresser un signal fort à nos concitoyens.

04 janvier

IL FAUT UN MINISTRE AUX PERSONNES ÂGÉES

Le Président de la République vient de nommer A. TAQUET Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, après la nomination d'une Secrétaire d'Etat sur les questions sociales fin 2018 et la récente annonce d'un Délégué ministériel à la psychiatrie.

Ces nominations successives mettent en évidence la nécessité de recréer un ministère délégué aux personnes âgées.

En effet, la charge de travail et le champ d'intervention de la Ministre des Solidarités et de la Santé sont bien trop importants.

Il convient, donc, de former un ministère délégué à la seule question du vieillissement pour permettre de porter les sujets majeurs en discussion actuellement dans la perspective de la Loi Autonomie à laquelle s'est engagée E. MACRON pour 2019.

25 janvier

ROBOTS ET PERSONNES ÂGÉES

Pour l'AD-PA qui a co-organisé un voyage d'étude au Japon l'an dernier sur ce thème et en co-organise un autre en Californie le mois prochain, cette question prospective est très importante.

L'utilisation des robots ou de l'intelligence artificielle auprès des personnes doit d'abord être soumise à des règles éthiques fortes d'autant plus quand il s'agit de personnes ayant des troubles cognitifs.

Ces règles éthiques imposent avant tout de se référer à la réaction des personnes et à leur satisfaction en prenant bien garde de ne jamais leur faire prendre des robots pour des êtres humains ou des animaux. Il importe aussi de toujours écouter les salariés.

Les robots et les intelligences artificielles pourront intervenir dans 3 secteurs :

- aider les personnes à réaliser des actes qu'elles ne pouvaient plus accomplir grâce aux exosquelettes ou aider ceux qui les accompagnent à réaliser des actes physiquement pénibles (aide au lever, ...)
- accompagner des êtres humains pour des tâches répétitives dans les situations d'apprentissage ou d'activité physique dans laquelle le robot ne se lasse jamais de répéter plusieurs fois les mêmes conseils
- accomplir des tâches d'entretien courant à la place des êtres humains (aspirateurs ou tondeuses à gazon autonomes, ...)

Les conséquences de l'introduction des robots peuvent être très positives ou très négatives. C'est à la collectivité nationale dans son ensemble d'en maîtriser les conséquences.

L'AD-PA souhaitera toujours évidemment que l'augmentation de l'intervention des robots se fasse au service des personnes aidées, en augmentant le temps humain passé auprès d'elles et en améliorant les rémunérations des salariés et/ou en diminuant leur temps de travail.

31 janvier

SOCIÉTÉ INCLUSIVE : L'AD-PA EN PHASE AVEC LA LOGIQUE IMPULSÉE PAR M.-A. MONTCHAMP

L'AD-PA soutient fortement les orientations de la CNSA prises en faveur d'une société inclusive.

Derrière les mots, se cache une véritable volonté de la Caisse de faire évoluer notre pays sur ce point. Comme l'a développé hier sa Présidente, M.-A. MONTCHAMP, une société inclusive se préoccupe des aspirations et des attentes des personnes, en leur donnant un rôle prépondérant.

Elle a pour objectif de s'adapter aux singularités des personnes sur l'ensemble du territoire et accorde une importance toute particulière à lutter contre les discriminations telles que l'âgisme.

L'AD-PA est, par conséquent, pleinement en phase avec les objectifs poursuivis par la société inclusive, mais également avec les propositions opérationnelles formulées par le Conseil de la CNSA.

Le projet de loi Autonomie issu des concertations devra donc être suffisamment ambitieux au plan budgétaire pour répondre à ces orientations politiques.

Dans cette perspective, l'AD-PA rappelle que les professionnels attendent des mesures dès 2019, en établissement comme à domicile, et que l'avenir du secteur devra passer par l'approche domiciliaire.

7 février

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : DÉBUT DE RÉPONSE DE LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

En présentant ce dimanche ses propositions pour mieux aider les personnes âgées fragilisées, La République en marche a confirmé qu'il s'agit là d'un enjeu majeur pour notre Société qui nécessite notamment la création de financements nouveaux.

L'AD-PA rejoint pleinement cette analyse, car répondre aux attentes exprimées par l'ensemble des acteurs du secteur (personnes âgées elles-mêmes, familles, professionnels, ...) lors des grèves de début d'année 2018, est en partie répondre au mouvement des « gilets jaunes ».

Pour autant, il s'agit de réformer et financer l'aide à l'autonomie et non la « dépendance ».

Par ailleurs, aucune des organisations ayant participé aux grèves de 2018, comme aucun professionnel ou aucun spécialiste du secteur, ne demande l'instauration d'un jour de travail supplémentaire.

Il convient donc de trouver une piste plus acceptable et acceptée parmi celles existantes et l'AD-PA propose à La République en marche de les rencontrer et y travailler ensemble.

11 mars

RECHERCHES

■ DIRECTION

Diplômée d'un Master 2 Administration et Gestion des Établissements Sanitaires et Sociaux, je coordonne depuis 2011 des services d'aide à domicile de 300 bénéficiaires et de soins à domicile de 90 places. J'assure la gestion des Ressources Humaines d'une centaine de salariés (85 ETP). Pour cause de suivi de conjoint, je recherche un poste de Direction à compter du 1er mars 2019 dans la région de Bordeaux. Mes compétences sont transposables dans différents environnements et on peut compter sur ma capacité d'adaptation et mon enthousiasme.

Contact : aurore.guettier@gmail.com // 06 25 64 26 56

OFFRES

■ DIRECTEUR (H/F)

Association Vivre A Domicile, association d'aide à domicile de 90 salariés sur le Diois et le Crestois, à 55 min de Valence avec liaison TGV.

Recrute : DIRECTEUR (H/F) à temps partiel, pour animer et gérer 90 salariés et 600 bénéficiaires. Il devra être capable de gérer avec rigueur l'association – de diriger et mettre en oeuvre les objectifs – d'optimiser les ressources humaines et techniques – de contribuer à l'élaboration de la stratégie globale – il assurera ses responsabilités en parfaite coordination et coopération avec les instances dirigeantes de l'association – il rendra compte au CA et au bureau de son action et des représentations assumées par délégation.

Diplôme de niveau I/II exigé. Rémunération selon dispositions de la Convention Collective de l'aide à domicile. Merci d'envoyer votre lettre de motivation à :

Contact :

Madame Vidal Gazit, Présidente de l'AVAD –
7 place du Marché – BP 18 – 26150 DIE

■ DIRECTION

La directrice du CASH de Nanterre (92) et de l'EPS Roger Prévot de Moisselles (95) recherche, pour compléter son équipe de direction commune, son nouveau directeur adjoint chargé du pôle social, de l'EHPAD et de l'USLD sur le site du CASH de Nanterre.

Le CASH de Nanterre est une structure unique en France disposant d'une triple offre de soins : sanitaire avec un pôle hospitalier de 250 lits et places, sociale avec son pôle d'accueil et d'orientation sociale et médicale de 450 lits et places, médico-sociale de 200 lits d'EHPAD et d'USLD. Il comprend un pôle Formation et l'Institut de la Précarité et de l'Exclusion Sociale en lien avec l'Université de Nanterre.

Le nouveau collaborateur participera à définir et conduire la politique de l'établissement en matière de prise en charge sociale et médico-sociale, dans le cadre d'un ambitieux projet de constitution d'un groupe hospitalier rassemblant sur le site du CASH de Nanterre, à horizon 2021-2022, le CASH de Nanterre et l'EPS Roger Prévot et sera implanté dans un quartier en profonde et moderne restructuration urbaine.

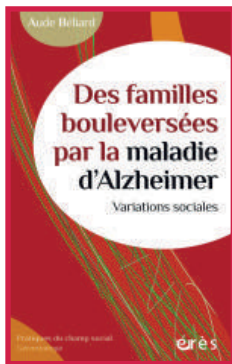
Contact : secretariat.direction@ch-nanterre.fr // 01 47 69 65 02

Vous recrutez ou cherchez un poste, nous vous accompagnons et diffusons à 20 000 structures.

Adressez nous vos annonces à ad-pa@orange.fr

DES FAMILLES BOULEVERSÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

AUDE BÉLIARD



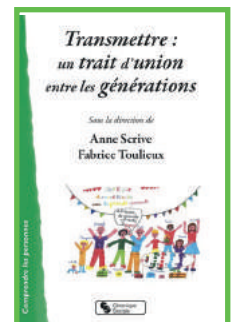
Depuis deux décennies, la maladie d'Alzheimer en France suscite des inquiétudes multiples, mobilise les politiques et renouvelle les pratiques professionnelles: diagnostic, accompagnement, équipes spécialisées... S'appuyant sur une enquête sociologique approfondie, Aude Béliard propose un pas de côté par rapport aux représentations communes. Elle révèle des différenciations sociales, peu visibles dans les discours publics et pourtant bien réelles. L'écriture, proche du terrain, livre des observations, des récits, fait entendre la voix des acteurs. L'enquête donne directement accès à deux univers : celui des relations familiales bouleversées par la maladie – où le lecteur croquera peut-être des scènes familiales – et celui des consultations hospitalières – où il comprendra le travail et l'engagement des soignants, mais aussi leur perplexité face aux situations complexes des patients et de leurs proches. En décalage par rapport aux discours publics et aux idées reçues, l'auteure montre que l'expérience vécue de la maladie d'Alzheimer est sociale parce qu'elle est déterminée par les cadres collectifs, les mots, les manières de penser et de faire qui ont été construits autour de cette maladie dans nos sociétés. Sociale également parce tous les malades et toutes les familles ne la vivent pas de la même manière.

ÉDITIONS ERES - 336 p. - 23,00€

TRANSMETTRE : UN TRAIT D'UNION ENTRE LES GÉNÉRATIONS

ANNE SCRIVE, FABRICE TOULIEUX

Si les défis du vieillissement sont nombreux, au regard notamment de la question de la dépendance des Aisés et des politiques de solidarité à leur égard, il n'échappe à personne que ces derniers sont des acteurs actifs des solidarités familiales. D'ailleurs, au nombre des caractéristiques de la nouvelle génération de grands-parents, qui émerge depuis le milieu des années 1980, peut être souligné le développement de la relation fondamentale de grands-parents auprès de leur petits-enfants. Il y a ainsi chez certains grands-parents une volonté de transmettre tant dans une dimension personnelle que sur le plan patrimonial. Certains grands-parents décident de s'investir dans la vie de leurs petits-enfants : en cas de conflits parentaux, ils peuvent être un lieu de refuge ou de repères constitutif d'un cadre formateur et de transmission ; dans un contexte apaisé, il est fréquent qu'ils prennent en charge leurs petits-enfants, en semaine ou pendant des vacances, autant d'occasions au cours desquelles peut être opérée une transmission de valeurs, d'un savoir-faire, d'un savoir-être, etc. aspects anthropologique, philosophique, psychologique et juridique de la transmission entre grands-parents et petits-enfants.



CHRONIQUE SOCIALE - 136 p. - 14,00€

LES INNOVATIONS SOCIALES DANS L'AIDE À DOMICILE

MARIE-CATHERINE HENRY



A l'heure où l'innovation sociale est admise dans les politiques publiques, labellisée, considérée comme un remède miracle, l'ambition de ce livre est de rendre visible le travail que réalisent au quotidien les associations. En effet, dans le domaine trop souvent négligé des services à la personne, elles expérimentent et mettent en œuvre des initiatives dans une perspective de cohésion sociale et d'émancipation. Au plus près des citoyens, elles témoignent d'une réelle capacité à engager des changements d'ordre sociétal, culturel et environnemental.

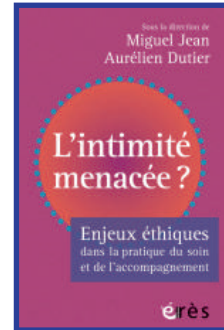
A partir d'une étude réalisée auprès de structures adhérentes à la fédération Adessadomicile émergent des réflexions transversales sur les enjeux de l'innovation sociale, prise entre démocratie solidaire et instrumentalisation. Sans éluder les ambiguïtés ou les faiblesses repérées, l'ouvrage s'inscrit dans l'analyse de la pratique afin de situer le périmètre de transformation induit par l'innovation sociale.

ÉDITIONS ERES - 184 p. - 20,00€

■ L'INTIMITÉ MENACÉE ?

MIGUEL JEAN, AURÉLIEN DUTIER

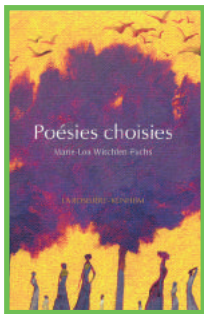
Dans la pratique du soin et de l'accompagnement, les acteurs sont régulièrement confrontés à la question de l'intimité qui interpelle autant les professionnels que les personnes soignées ou accompagnées. En effet, le respect de l'intimité ne saurait se limiter à la seule observation de règles de bonnes pratiques, de recommandations institutionnelles ou encore de principes déontologiques. Il relève d'un questionnement permanent soulevé par les tensions éthiques du quotidien : comment concilier le respect de la pudeur de ce patient et la réalisation de sa toilette intime ? Quel impératif de sécurité pourrait justifier la surveillance vidéo de la chambre de cette résidente ? Quelles sont les informations sur la vie de cette personne strictement nécessaires à son accompagnement ? Comment prendre en compte la vie sexuelle et affective de cet adolescent en situation de handicap ? Comment respecter les secrets et la vie privée de cette personne vulnérable à l'aube du développement du dossier médical partagé, de l'e-santé, de la télémédecine ? À l'initiative de l'Espace de réflexion éthique des Pays de la Loire (EREPL), cet ouvrage interdisciplinaire éclaire sans tabou les enjeux éthiques de l'intimité, toujours susceptible d'être menacée à l'hôpital ou en institution.



ÉDITIONS ERES - 256 p. - 14,50€

■ POÉSIES CHOISIES

MARIE-LOU WISCHLEN-FUCHS



Pourquoi avoir créé ce recueil ? Pour faire partager les merveilleux textes de Mme Wischlen qui retracent réellement la vie en maison de retraite, avec les mots d'une résidente. C'est aussi important de montrer qu'à 83 ans, il est toujours possible de créer et de partager.

ÉTABLISSEMENT LA ROSELIÈRE - KUNHEIM - 47 p. - 10,00€

MANAGEMENT

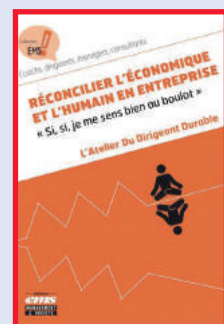
■ RÉCONCILIER L'ÉCONOMIQUE ET L'HUMAIN EN ENTREPRISE : « SI, SI, JE ME SENS BIEN AU BOULOT »

L'ATELIER DU DIRIGEANT DURABLE

Être bien dans son poste est source d'efficacité et il est possible de bien vivre en entreprise sans peurs/craintes ni contraintes.

Ce livre se veut d'un accès facile et positif. Il présente 30 cas vécus et 100 mots pour comprendre les maux de l'entreprise. En analysant ces tranches de vie, il donne des points de repère, invite à la réflexion et propose d'autres regards sur des situations quotidiennes parfois conflictuelles. Vous y trouverez des pistes de solutions concrètes et de développement.

Les auteurs sont partis de faits réels ; ils les ont travaillés en équipe et apportent des points de vue colorés de leurs expériences professionnelles très différentes (indépendants, dirigeants, ingénieurs, universitaires, sportifs de compétition...)



ÉDITIONS EMS - 396 pages - 25,00€



2ème ÉDITION
du RENDEZ-VOUS des
PERSONNES ÂGÉES,
FAMILLES,
ÉLUS et
PROFESSIONNELS

CONGRÈS DES ÂGES ET DU VIEILLISSEMENT

*“Vieillir est notre futur,
construisons-le ensemble !”*

23 & 24 SEPT. 2019
ESPACE ST MARTIN
PARIS 3^e

Inscriptions ouvertes sur
congres-des-ages-vieillissement.fr

#cdav2019

